

DECLARATION N°049/NDH/DE/2015

Boko Haram ne sera pas vaincu avec des jugements subjectifs et des réflexions stériles sur l'action ou inaction des ONG de défense des droits humains.

Boko Haram ne sera non plus vaincu avec les simples motions de soutien au Chef de l'Etat ou aux forces armées.

Le quotidien national « Cameroon Tribune » titre à sa UNE de ce matin, mardi 11 août 2015 « *Suicide Bombings : Disturbing silence of Human Rights NGOs. Amnesty International, REDHAC, NDH-Cameroon have been vocal since the beginning of the year 2015 in condemning human rights violations by Cameroonian defense and security forces in the fight against Boko Haram. Their silence since the Fotokol and Maroua bombings raises many questions.p.3* »

Le Cameroun a connu les 12, 22 et 25 juillet 2015 et pour la première fois de son histoire, des attaques kamikazes. NDH-Cameroun et tous ceux qui y travaillent ont été choqués et meurtris par le bilan très lourd, en termes de perte en vies humaines desdites attaques. Quelques minutes après l'explosion de la bombe au marché central de Maroua, l'alerte a été donnée sur les réseaux sociaux, sur lesquels nous sommes restés accrochés tout l'après-midi face au silence assourdissant de la radio et de la télévision nationale qui n'en parle que plus tard au journal parlé de 17h.

Nous réitérons dans cette déclaration après tout ce que nous avons déjà fait, notre solidarité à nos collègues défenseurs des Droits humains, aux Volontaires pour la Démocratie et Paix (VDP) formés par NDH et qui accompagnent les populations et participent aux activités de sensibilisation sur le terrain dans ces régions et enfin aux populations de l'Extrême-Nord.

Les attaques et exactions de Boko Haram, que nous condamnons, sont des actes criminels et barbares qualifiés d'actes terroristes. Des actes terroristes, dont essentiellement criminels et ne peuvent donc pas être confondus avec des violations des droits humains.

Pour la gouverne de *Cameroon Tribune* qui manifestement sur ce coup recherche autre chose que la cohésion dans la lutte contre Boko haram, les actes de terrorisme sont des actes criminels perpétrés par des individus ou groupes d'individus (surtout pas des Etats) contre d'autres individus et ne sauraient en aucun cas être classés dans le registre des violations des Droits de l'Homme au regard du droit international des droits de l'homme. L'Etat du Cameroun a librement adhéré sans réserve à la Convention des Nations Unies contre la Torture, les traitements inhumains cruels et Dégradants et tout ce que cela implique.

Pour NDH-Cameroun, la lutte contre Boko Haram sera plus efficace :

- Si le gouvernement et la classe politique mettaient en place des stratégies dont le but ultime serait de renforcer à tous les niveaux « *le sentiment d'appartenance à la République du Cameroun* » ;
- Si le **plan d'urgence de plus de 300 milliard de FCFA** annoncé par le Chef de l'Etat pour le septentrion était une réalité ;
- Si des décisions entraînant le désœuvrement des jeunes (suppression de certains métiers) étaient accompagnées de mesures palliatives ;
- Si les actions des forces de sécurité dans les villes et villages étaient menées avec vigueur certes, mais dans le strict respect des droits humains.

En définitive,

Nouveaux Droits de l'Homme réitère son soutien aux autorités camerounaises de ne pas négocier avec les terroristes.

NDH demande au Chef du Gouvernement de lancer la mise en œuvre effective du plan d'urgence dans les régions du septentrion.

NDH-Cameroun apprécie tous les efforts déployés par le gouvernement et les forces armées pour neutraliser la secte terroriste Boko Haram qui a fait allégeance au fameux «Etat Islamique».

NDH-Cameroun reste préoccupé par les mesures prises par les autorités administratives et politiques après les attaques de Maroua et les limites, exactions et violations qu'elles entraînent.

NDH rappelle à *Cameroon Tribune*, Quotidien national, que la cohésion nationale si chère pour les camerounais passe par **des écrits responsables, crédibles et s'appuyant sur des faits et non des insinuations.**

NDH dénonce une fois de plus la tentative du Gouvernement de museler, sous forme de menaces insidieuses et de stigmatisation les défenseurs des droits de l'homme qui se prononcent sur la guerre contre Boko Haram dans sa dimension protection des droits humains.

NDH appelle les défenseurs des droits humains et les organisations de promotion et de protection des droits civils et politiques sérieux à rester attentifs et vigilants pour dénoncer toute violation qui serait portée à leur attention : **contrôler, évaluer, critiquer, proposer c'est bien notre travail ; Dénoncer, interpellier, manifester, sensibiliser c'est bien nos modes d'action.**

NDH, réitère enfin sa détermination à dénoncer toutes les violations des droits de l'homme qui seraient commises sur les citoyens au simple motif de lutte contre Boko Haram.

Nouveaux Droit de l'Homme est une organisation non gouvernementale à but non lucratif dont la principale mission est de promouvoir, de défendre et d'étendre les droits de l'homme partout où ils sont bafoués. NDH s'occupe des différentes catégories de droits, aussi bien ceux contenus dans le Pacte International sur les Droits Civils et Politiques et ceux protégés dans le Pacte International sur les Droits Economiques Sociaux et Culturels. NDH créée en 1977 et légalisée au Cameroun en 1997 sous le N° 032/RDDA/F35/BAPP, dispose aujourd'hui d'un statut consultatif auprès des Nations Unies.

Contacts : Tél 242 01 12 47 / Email ndhcam@yahoo.fr / www.ndhcam.org

Fait à Yaoundé, le 11 aout 2015

Pour NDH-Cameroun,

Cyrille Rolande BÉCHON
Directrice Exécutive

